

ACTU'ALIZÉ

INFORMER + ANALYSER + PROPOSER + DÉFENDRE

DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

Comment éviter
les pièges ?

RESTEZ ZEN avec nos applis métier

1 KINÉ = 1 VOIX

Alizé casse
les codes !

CONSTRUIRE L'AVENIR

en repensant le modèle
conventionnel



ALIZÉ
LE SYNDICAT
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
LIBÉRAUX - SALARIÉS

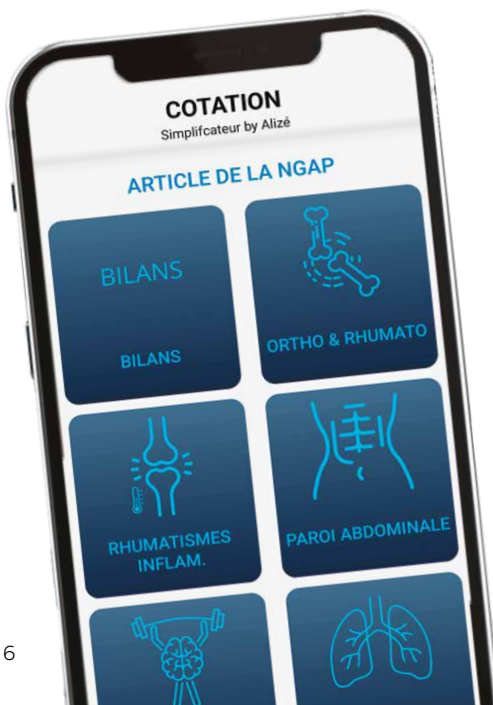
DES OUTILS ADAPTÉS À VOS BESOINS !

Chez Alizé, nos actions sont guidées par des valeurs fortes : la sincérité, la combativité, la démocratie participative et surtout, la simplification de votre quotidien professionnel. Pour matérialiser ces valeurs, nous avons développé des outils pratiques et efficaces, spécifiquement pensés pour répondre aux défis que vous rencontrez au quotidien. Découvrez comment nos services peuvent vous faciliter la vie et sécuriser votre activité au quotidien.

Cotations By Alizé !

DITES ADIEU AUX ERREURS DE COTATION !

Chaque kinésithérapeute connaît la complexité et le stress liés à la cotation des actes. Chez Alizé, nous avons décidé d'agir concrètement pour vous affranchir de cette incertitude. Notre outil "Cotations By Alizé !" est **une application intuitive, rapide et fiable pour déterminer facilement la bonne cotation**. En quelques secondes sur votre smartphone, vous obtenez une réponse claire : code de l'acte, tarif précis, déplacement éventuel, nombre de séances... Un gain de temps immédiat et une tranquillité d'esprit assurée ! Disponible gratuitement sur iOS et sur Android, l'application simplifie radicalement votre quotidien.

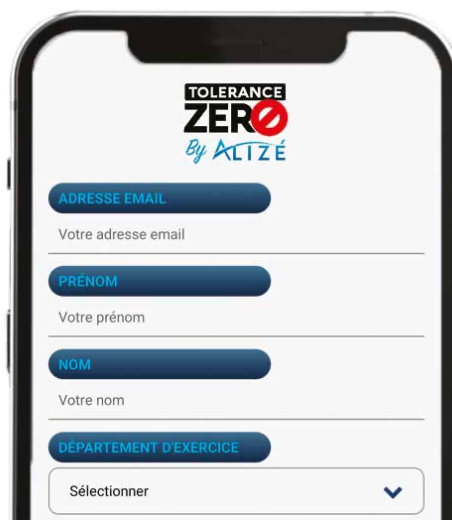


Tolérance Zéro By Alizé !

STOP AUX INDUS INJUSTIFIÉS !

Qui n'a jamais renoncé à contester une demande d'indu injustifiée de la part de la CPAM ? Effectivement quand le montant de l'indu est relativement faible il peut être décourageant de devoir consacrer du temps à la rédaction d'un courrier de contestation. Parce que **défendre vos droits est au cœur de notre ADN**, "Tolérance Zéro By Alizé !" a été conçu spécialement pour vous accompagner efficacement dans ces situations pénibles.

Quelques clics suffisent sur notre application gratuite "Tolérance zéro By Alizé !" pour **recevoir immédiatement un courrier personnalisé, argumenté et prêt à envoyer à la CPAM** après vérification. Vous n'êtes plus seuls face à l'administration ! Pour les cas plus complexes ou les montants importants, notre service juridique spécialisé prendra le relais pour vous accompagner de façon plus pointue face à cet indu.





Le service juridique d'Alizé

UNE PROTECTION RENFORCÉE AU QUOTIDIEN

Pour les situations plus complexes ou conflictuelles, l'expertise juridique est indispensable. Les kinésithérapeutes nous contactent trop souvent très tardivement dans le cadre de leurs litiges avec l'Assurance Maladie. Pourtant, c'est dès les premiers instants qu'il faut être conseillé afin de ne pas commettre les erreurs qui se paieront très cher dans la suite de la procédure.

C'est pour cela qu'Alizé vous propose **un accompagnement sur mesure grâce à son service juridique expérimenté, disponible rapidement** pour vous guider dans vos démarches. Qu'il s'agisse de demandes d'indus, de contentieux avec l'administration, de conflits avec un confrère ou un patient, ou encore de questions sur vos contrats ou collaborations professionnelles, notre équipe juridique vous apporte des réponses précises et adaptées pour défendre efficacement vos intérêts.

Les communautés WhatsApp

ÉCHANGEZ, PARTAGEZ, PROGRESSEZ !

Chez Alizé, nous croyons fermement en l'intelligence collective. Pour cela, nous avons mis en place des communautés départementales WhatsApp dynamiques qui réunissent nos adhérents mais également des représentants départementaux, régionaux et nationaux.

Ces espaces d'échange permettent de partager rapidement vos expériences, poser des questions pratiques et obtenir des réponses directes de vos pairs et de vos représentants. Vous êtes ainsi connectés en permanence à une véritable communauté d'entraide, un soutien quotidien essentiel pour avancer ensemble. ■

ALIZÉ, C'est vous qui en parlez le mieux !

Découvrez les témoignages de nos adhérents.

Julie : "J'ai choisi de rejoindre Alizé après la signature de l'avenant 7. Auparavant je participais déjà aux prises de décision au travers de leur plateforme de démocratie participative ouverte à tous les kinésithérapeutes, syndiqués ou pas. Mais ce n'était pas suffisant à mon goût, **je trouve que cet outil de prise de décision en s'appuyant sur le plus grand nombre change radicalement la façon d'envisager le syndicalisme.** En parallèle des consultations, Alizé produit des supports qui expliquent les choses en détail et permettent à chacun de construire sa propre opinion sur un sujet donné avant d'exprimer sa position. Pour moi c'était évident de rejoindre cette dynamique qui correspond tout à fait à ma façon de voir les choses."



Gaëtan : "Il y a deux mois j'ai reçu un courrier de la CPAM m'informant que le contrôle administratif avait décelé des anomalies dans ma facturation. J'étais totalement paniqué pendant plusieurs jours parce que je ne parvenais pas à comprendre ce que j'avais fait de mal. **Je regrette de ne pas avoir eu recours plus tôt au groupe WhatsApp de mon département et au service juridique d'Alizé,** cela a été un véritable soulagement de pouvoir échanger avec des confrères qui ont su m'expliquer les choses pas à pas et me guider dans mes échanges avec la CPAM. Aujourd'hui, grâce à cet accompagnement, j'ai pu fournir les éléments pour justifier de mon activité et mon indu a été annulé. Un immense merci à Stéphanie pour son accompagnement."



Jeanne : "En fin d'année 2024, j'ai eu l'immense joie de donner naissance à Lucie ma petite dernière. Côté prise en charge c'était moins joyeux, le paiement de mes IJ m'était refusé parce que j'avais un plan (accepté par la Carpimko) pour acquitter un retard de cotisations. Entre les couches et les biberons c'était un enfer de gérer cette situation, il manquait toujours un document. **J'ai contacté Alizé après six mois de galère et j'ai été accompagnée par Pierre-Antoine, un élu Alizé qui est membre du CA de la Carpimko,** pour la résolution de ma situation. Suite à son intervention, mes indemnités journalières ont été régularisées rapidement et j'ai pu profiter sereinement de ma petite princesse"



TÉMOIGNAGES